

**Compte-rendu du Conseil d'Administration
du Jeudi 5 mai 1994**

A l'unanimité, le conseil décide la rétention des notes d'examen jusqu'au 9 juin 1994.

Le Président Tournier ouvre cette séance extraordinaire du Conseil d'Administration, consacrée au sous-encadrement AITOSS, par une présentation du système analytique de répartition des moyens (SANREMO). Selon SANREMO, l'Université stricto-sensu devrait compter 296 postes AITOSS et 32 MF de crédit de fonctionnement pour l'année 93/94 ; or elle ne dispose que de 105 postes et 18,8 MF.

Puis il fait le point sur les négociations qu'il a menées. Deux réunions ont eu lieu au Ministère en présence de M. Bardet, Directeur Général des Enseignements Supérieurs, Mme Moreau et Mlle Grave. Le Recteur de l'académie de Lille assistait à la première réunion. De cette négociation, il ressort qu'une subvention correspondant à la rétribution de 20 emplois administratifs pourrait être mise à la disposition de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis en 1994, et que l'administration poursuivrait son effort pour rapprocher la dotation de la moyenne nationale à la fin des 4 années contractuelles selon un courrier de Monsieur Bardet.

Le Président estime, à l'issue de ces négociations, que les perspectives paraissent favorables, qu'une poursuite d'actions "dures" ne permettra pas d'obtenir "plus" du Ministère mais qu'il convient maintenant de négocier "serré" le contrat d'établissement que le conseil sera amené à étudier.

Richard Kaczmarek propose le déroulement normal des examens avec blocage administratif des notes, en accord avec les présidents de jurys et les directeurs d'instituts et d'écoles.

René Soenen tient à rappeler que l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis est une Université d'excellence et reconnue comme telle : il y a donc danger à ternir cette image de qualité.

Le Député René Carpentier propose d'organiser une manifestation lors de la venue du Ministre à Lille pour l'inauguration de l'IEMN (Institut d'Electronique et de Micro-Electronique du Nord) et apporte son soutien financier pour toute action à Lille ou à Paris.

Le Président Tournier annonce que le prochain conseil se réunira le 9 juin pour examiner le projet de contrat d'établissement. Il propose que, jusqu'à cette date, les notes d'examens ne soient pas divulguées, afin de maintenir la "pression" pendant la négociation du contrat qui devra comporter les engagements du Ministère. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : MM. Bocquet, Morage, Parent, Richez, Szymusiak, Thiémé.
M. Trannoy représentant MM. Delquignies et Guillaume.

Collège A : MM. Angué, Castelain, Horling, Keller, Mairesse, Malvache, Soenen, Thierry,

Collège B : Mme Camion, MM. Del Campo, Delhaise, Desrumaux, Desseaux, Grémillet, Morel, Naturel, Nogacki, Roger.

Collège AITOSS : Mme Cleuet, Mle Ameye, MM. Bury R., Duez, Haine, Kaczmarek.

Collège des Usagers : Mles Domise, Lecutier, Pernak, MM. Boudy, Brocherez, Cockenpot, Durand, Gérard, Moreau.

Membres de droit : M. Poirson, M. Le Secrétaire Général.

Membres invités : Mle Steiner. MM. Bourton, Carpentier, Défossez, Etienne, Fréville, Petit, Ravalard.

Ont donné pouvoir : MM. Grimaldi et Philippe à M. Szymusiak.
Mme Abdallah-Pretceille et M. Froly à M. Soenen.
M. Massy à M. Thierry.
M. Level à M. Desseaux.